



Newsletter Rouko n° 3



Mont Saint Aignan a une sœur jumelle au Burkina Faso

Délégation de MSAI à Rouko en Janvier 2012

Trois membres de notre Commission ont représenté Mont Saint Aignan au sein de notre commune sœur.

Ils ont été saluer les habitants dans différents villages de la commune et rencontrer quelques chefs de village.



Le chef de Silmidougou



Le chef de terre de Rilgo

Ils ont réceptionné la clôture terminée autour du CSPS. Ce projet constitue le 1er investissement que MSAI a financé sur place.



Le mercredi 4 janvier à 10h, nous avons été saluer le chef de Rouko et avons retrouvé à la chefferie Christian SAWADOGO, 1er adjoint au Maire de Rouko, Etienne OUEDRAOGO, entrepreneur de la clôture du CPCS, Daniel OUEDRAOGO, chargé par Lilliane du suivi, Victor SAWADOGO, Président du Comité Communal de Jumelage, Mathias SAWADOGO, conseiller municipal, Présent de la commission des affaires générales, sociales et culturelles, les artisans... pour la réception de la clôture.



Nos amis de la Commission ont poursuivi leurs échanges autour du projet de construction de la maison des Associations.

Au cours de la réunion du 15 janvier, Valentin nous a informé que les grands frères avaient prévu un lotissement pour lequel le travail de relevé topographique avait déjà été réalisé et qu'ils étaient prêts à nous céder l'un de leurs terrains. Le chef, présent à la réunion donne son accord à cette proposition. Valentin nous offre son propre terrain, la parcelle n°3 d'environ 20m sur 30m. Parcelle le long de la route de Rouko à Sabcé, plus proche du centre du village et en face du commissariat.



Un petit groupe travaille actuellement sur la perspective d'une construction.



« La voûte nubienne » est une association qui a pour but de développer un mode de construction, au Burkina Faso et dans les zones alentours, adapté aux besoins des populations et aux moyens dont ils disposent, puis de le faire connaître aux maçons et aux populations.

Le nom de cette association vient des voûtes nubiennes qui furent construites en 1300 av. J.-C., uniquement avec de la terre.

Dans la même idée, qui est d'utiliser les matériaux locaux, l'association « la voûte nubienne » a développé des voûtes de forme « légèrement » différente que celles d'Egypte, s'approchant de la chaînette, qui permettent de faire toute la construction uniquement en terre crue ou en moellons de latérite. Ainsi, la population s'évite l'utilisation du bois, qui devient de plus en plus rare dans la zone sub-saharienne, car il n'est utilisé dans aucune des phases de construction d'un habitat coiffé de ces voûtes. Cela est donc un avantage pour l'environnement.

Un autre avantage de cette technique est qu'elle évite la tendance qui est de remplacer les anciens toits de bois mélangés à de la terre par des tôles ondulées qui sont des produits importés. Il en résulte que l'argent ne sort plus de l'économie locale.

De plus, la technique est élaborée pour que la population, surtout les habitants/cultivateurs des zones rurales, puisse apprendre le mode de construction, permettant ainsi la formation de maçons. La main-d'œuvre est aussi valorisée par la part du coût d'une construction qui lui est attribuée.

En fait, mis à part l'étanchéité en plastique qu'il faut acheter, le matériau, les outils et les maçons sont sur place. Le programme est donc intégré à l'économie et à la société locale et il participe à l'autonomie des populations.

